

Public

- Stagiaire ayant participé à deux stages de sensibilisation à la sécurité routière

Prérequis

- Sans objet

Modalités d'admission

- Sans objet

Durée

- 0 h 45

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel

Qualité des formateurs

- Psychologue titulaire de l'autorisation d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière conforme aux dispositions de l'arrêté du 26 juin 2012 relatif à l'autorisation d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière

Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com

0809 908 908



ENTRETIEN PERSONNALISE DANS LE CADRE DES PERMIS A POINTS

Objectifs généraux

- ◆ Le stage de sensibilisation à la sécurité routière est destiné à éviter la réitération des comportements dangereux

Les plus de la formation

- ◆ Des moyens matériels performants et innovants



Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Sans objet

Validation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : Sans objet
- ◆ Codes RCNP/RS : Non inscrit
- ◆ Code Certif Info : Non éligible

Agrément

- ◆ Sans objet

